



L'économie francilienne toujours fortement impactée par la crise sanitaire au deuxième trimestre

Au deuxième trimestre 2020, la crise sanitaire a frappé de plein fouet l'économie francilienne. Moindre qu'au premier trimestre, la baisse de l'emploi salarié (- 1,3 %) reste cependant importante et plus marquée qu'au niveau national. Les créations d'entreprises ont repris à la fin du trimestre pour retrouver le niveau du début de l'année mais la demande d'emploi a crû de manière inédite (+ 21,8 %). La reprise de l'activité est plus tardive dans la région que dans le reste de la France, en raison de la prépondérance de secteurs ayant été plus sévèrement touchés par les huit semaines de confinement. Les ventes de logements neufs ont baissé de plus de 50 % par rapport au deuxième trimestre 2019, une chute plus prononcée qu'en province. Toutefois, l'activité du secteur de la construction est revenue à un niveau équivalent d'avant la crise sanitaire. La fréquentation touristique s'effondre dans la région en raison de l'absence de la clientèle étrangère ou d'affaires : le nombre de nuitées chute de plus de 90 % par rapport au deuxième trimestre 2019. Depuis le déconfinement, l'économie francilienne se redresse mais à un rythme plus lent qu'en France.

Samuel Deheeger, Sylvie Druelle, Jean-Philippe Martin (Insee), Benoît Trinquier (Direccte Île-de-France)

Près de 80 000 emplois franciliens détruits

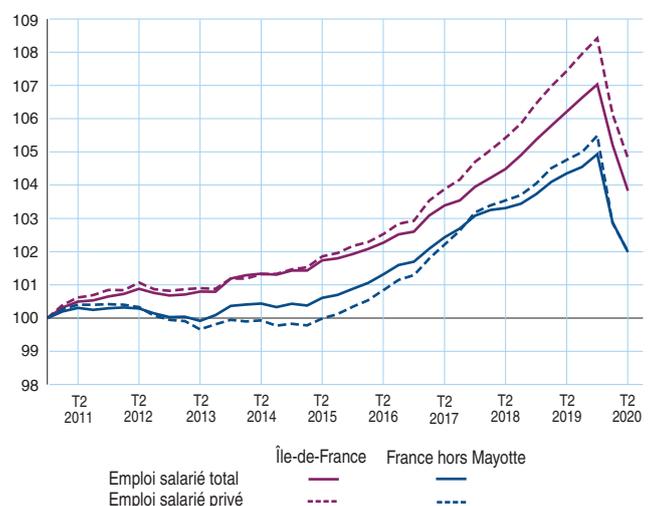
À la fin du deuxième trimestre 2020, soit six semaines après le début du déconfinement, l'emploi a nettement reculé en Île-de-France (*figure 1*). La perte de 78 000 emplois en trois mois s'ajoute à celle du premier trimestre (- 101 000). Les effectifs sont désormais en deçà de leur niveau de septembre 2017. La baisse de 1,3 % est plus marquée qu'au niveau national (- 0,9 %). Sur un an, par rapport au deuxième trimestre 2019, la baisse est équivalente à celle relevée sur l'ensemble de la France (- 2,3 %).

Tous les secteurs sont en recul, à l'exception des activités pour la santé humaine, la construction et l'intérim (*figure 2*). Dans ce dernier secteur, malgré un rebond sensible (+ 14,0 %), les effectifs salariés demeurent inférieurs à ceux relevés au quatrième trimestre 2019 (- 41 000).

Au sein du secteur tertiaire marchand hors intérim, l'hébergement-restauration perd encore plus d'emplois qu'au trimestre précédent : - 4,9 % après - 3,3 % au premier trimestre. Cela représente 15 000 emplois perdus dans la région en trois mois. Avec 9 000 emplois détruits ce trimestre, les autres activités de services sont à nouveau durement touchées (- 2,5 %), mais de manière moins sévère qu'au premier trimestre (- 3,5 %). Sur

1 Évolution de l'emploi salarié

Indice base 100 au 4^e trimestre 2010

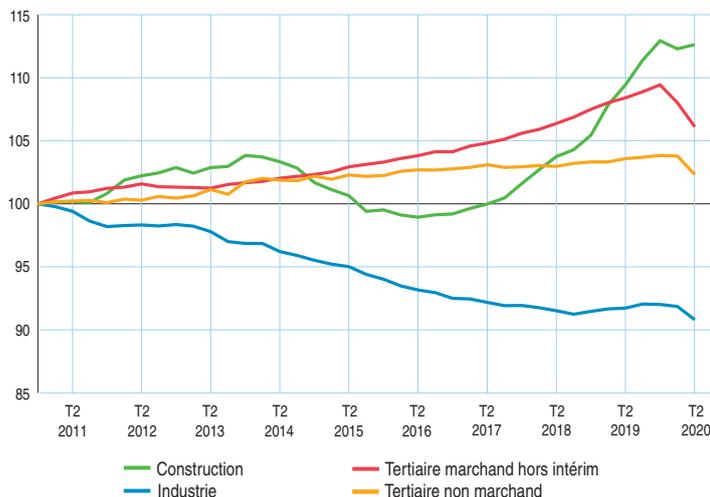


Données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoiss-Urssaf, Dares, Insee.

2 Évolution de l'emploi salarié par secteur en Île-de-France

Indice base 100 au 4^e trimestre 2010



Données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

L'ensemble du tertiaire non marchand, l'emploi se contracte de 1,5 %. La baisse est un peu moins forte dans le commerce (- 1,4 %), le transport-entrepôt et les activités immobilières (- 1,3 %). Dans l'industrie, elle s'élève à - 1,1 %. L'information-communication (- 0,9 %) ainsi que les activités financières et d'assurances (- 0,8 %) font partie des secteurs qui résistent le mieux.

Les pertes d'emplois sont comparables dans tous les départements, allant de - 1,1 % dans le Val-d'Oise à - 1,6 % dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines. La baisse de l'emploi en Seine-et-Marne (- 0,5 %) a été plus modérée que dans le Val-d'Oise, du fait d'une reprise un peu plus forte de l'intérim dans le département (+ 26,2 % contre + 23,2 % dans le Val-d'Oise). À l'inverse, les Hauts-de-Seine sont pénalisés par le faible rebond de l'intérim (+ 7,4 %) et la prépondérance du secteur de l'information-communication, qui perd 3 000 emplois dans le département. Cela représente 85 % des pertes d'emploi régionales dans ce secteur. La diminution se situe dans la moyenne régionale pour Paris (- 1,3 %) ainsi que pour la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne (- 1,4 %).

Baisse du chômage toujours « en trompe-l'œil »

À la fin du deuxième trimestre 2020, le taux de chômage s'établit à 6,3 % en Île-de-France (figure 3), contre 7,2 % en France hors Mayotte, retrouvant son niveau d'avant la crise économique de 2008. Cela représente une baisse de 0,7 point, de même ampleur qu'au niveau national (- 0,6 point). Il s'agit cependant d'une réduction « en trompe-l'œil » (Avertissement) due aux difficultés de recherche active

Avertissement sur le marché du travail

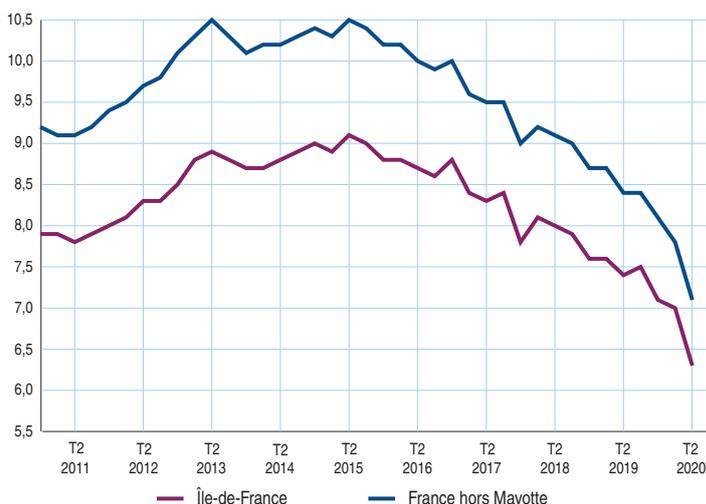
Le taux de chômage au sens du BIT a diminué sur les deux premiers trimestres de 2020, mais il s'agit d'une baisse « en trompe-l'œil ». En effet, pour être considéré comme chômeur, il faut être sans emploi, disponible pour travailler et avoir fait des démarches actives de recherche d'emploi. Au cours des deux premiers trimestres de l'année 2020, la période de confinement a fortement affecté les comportements de recherche active d'emploi (en particulier pour les personnes sans emploi dont le secteur d'activité était à l'arrêt), ainsi que la disponibilité des personnes (contrainte de garde d'enfant par exemple). Au total, la nette baisse du chômage au sens du BIT début 2020 ne traduit pas une amélioration du marché du travail mais un effet de confinement des personnes sans emploi.

Le champ des taux de chômage localisés couvre à présent les DOM (hors Mayotte) sur une période débutant au premier trimestre 2014.

Enfin, l'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge de la DSN.

3 Taux de chômage

En %



Données trimestrielles CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

et de disponibilité liées aux restrictions sanitaires. En effet, bien que privés d'emploi, de nombreux chômeurs n'ont pu être comptés comme tels durant le confinement.

La baisse concerne tous les départements, mais est plus prononcée en Seine-Saint-Denis (- 1,0 point). À l'inverse, l'Essonne et la Seine-et-Marne enregistrent une diminution plus modérée (- 0,5 point).

La crise sanitaire place la demande d'emploi à un niveau inédit

Après avoir augmenté très nettement entre février et avril 2020 (+ 27,8 %), le nombre de demandeurs d'emploi franciliens n'ayant auparavant exercé aucune activité (catégorie A) diminue en mai (- 2,1 %) puis en juin (- 3,1 %). Avec 814 330 demandeurs en moyenne au deuxième trimestre, la progression par rapport au premier trimestre s'élève à + 21,8 % contre + 24,5 % en France métropolitaine.

Au deuxième trimestre, le nombre de demandeurs en activité réduite (catégories B et C) diminue de 25,7 % par rapport au trimestre précédent. Avec le déconfinement, les situations d'activité réduite ont en effet pu reprendre après s'être fortement contractées fin mars.

Au total, pour l'ensemble des catégories, la demande d'emploi francilienne progresse néanmoins au même rythme qu'en France métropolitaine (+ 6,7 %). Elle s'établit, en moyenne, à 1 044 990, son plus haut niveau depuis le début de 1996.

En Île-de-France comme au niveau national, la demande d'emploi augmente davantage chez les hommes (+ 7,7 % en catégories A, B, C entre le premier et le deuxième trimestre) que chez les femmes (+ 5,8 %). Toutes les classes d'âge sont concernées, mais la progression est plus importante pour les jeunes (+ 15,0 % chez les moins de 25 ans).

Une reprise des créations d'entreprises à la fin du deuxième trimestre

Au deuxième trimestre 2020, environ 48 100 entreprises ont été créées en Île-de-France, soit globalement une forte diminution (- 18,5 %) par rapport au deuxième trimestre 2019 (figure 4), du même ordre de grandeur que celle constatée en France (- 18,1 %).

Plus de 60 % des créations en Île-de-France se font dans le commerce, les activités de service et le transport. Le secteur des activités de services contribue nettement au repli de l'ensemble des créations (- 25,5 % en variation annuelle) alors que celui des transports accuse une baisse beaucoup plus modérée (- 3,6 %) et que le nombre de créations dans le

4 Créations d'entreprises en Île-de-France

Secteur d'activité	Créations d'entreprises		Évolution des créations d'entreprises		
	2019 T2	2020 T2	2020 T2 / 2019 T2 (en %)	Mai / avril 2020 (en %)	Juin / mai 2020 (en %)
Industrie	1 591	1 169	-26,5	56,6	56,0
Construction	4 079	2 901	-28,9	43,1	87,0
Commerce, transports, hébergement, restauration	19 567	18 505	-5,4	81,3	60,3
dont Commerce	7 046	7 044	0,0	61,2	33,9
Transports	10 500	10 122	-3,6	104,1	77,9
Hébergement-restauration	2 021	1 339	-33,7	61,2	81,3
Information et communication	4 301	3 651	-15,1	1,3	46,1
Activités financières	1 500	1 254	-16,4	30,8	58,8
Activités immobilières	1 869	1 387	-25,8	100,8	32,1
Activités de services*	18 168	13 528	-25,5	25,9	41,9
Enseignement, santé, action sociale	4 115	2 754	-33,1	19,9	73,3
Autres activités de services	3 870	2 961	-23,5	47,0	53,8
Total Île-de-France	59 060	48 110	-18,5	45,3	54,7
Total France	194 865	159 665	-18,1	40,1	60,5

* Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (niveau A10, NAF rév 2).

Champ : activités marchandes hors agriculture. Données brutes.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

commerce est stable. Le fléchissement est beaucoup plus important dans la construction (- 28,9 %) et dans le secteur de l'information et la communication (- 15,1 %).

Toutefois, à la fin du confinement, en mai et juin, le nombre de créations d'entreprises a fortement augmenté (+ 45,3 % entre avril et mai, + 54,7 % entre mai et juin). À la fin juin, il retrouve ainsi son niveau de janvier 2020, avant la crise sanitaire. Le secteur des transports a largement contribué à ce retour (+ 77,9 % de créations, tous types d'entreprises confondus, entre mai et juin) ainsi que celui des activités de services (+ 41,9 %). La hausse la plus élevée concerne la construction (+ 87,0 % entre les deux derniers mois).

Une baisse « en trompe-l'œil » des défaillances d'entreprises

Entre juin 2019 et juin 2020, le nombre de défaillances d'entreprises diminue de 25,5 % en Île-de-France, un rythme équivalent au niveau national (- 26,3 %). Dans le contexte de ralentissement de l'activité économique du fait de la crise sanitaire, cette forte baisse, qui peut paraître paradoxale, ne traduit pas réellement une réduction du nombre d'entreprises en difficulté mais reflète plutôt l'impact du

confinement sur le fonctionnement des juridictions commerciales (accords de délais supplémentaires pour caractériser et déclarer l'état de cessation de paiement). Dans la région, cette baisse concerne tous les secteurs d'activité et toutes les catégories d'entreprises.

Une baisse d'activité dans la construction plus prononcée en Île-de-France qu'en France

Au deuxième trimestre 2020, le confinement mis en place pour faire face à la crise sanitaire a fortement impacté la construction et la commercialisation des logements et locaux d'activité.

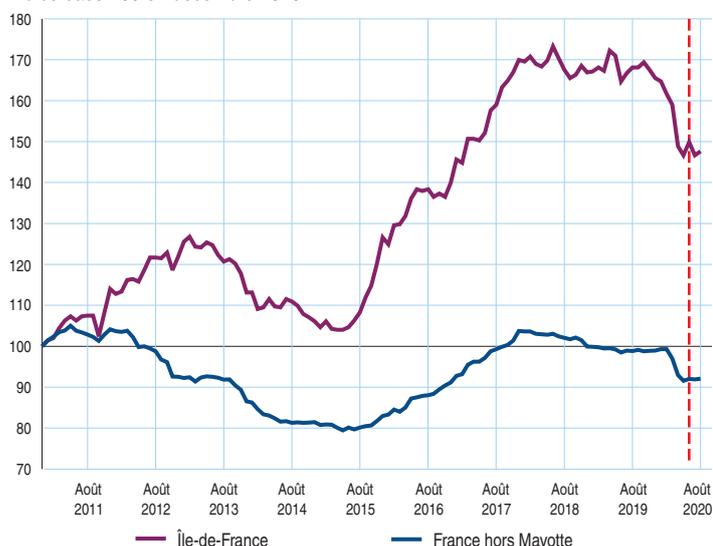
Entre juillet 2019 et juin 2020, 68 600 logements ont été autorisés à la construction en Île-de-France, ce qui représente une baisse de 21,3 % en un an. La diminution est moins prononcée en France hors Mayotte, avec 404 800 logements autorisés, soit - 9,5 % sur un an (figure 5). Durant la même période, le nombre de mises en chantier de logements en Île-de-France s'élève à 73 800, soit une baisse de 9,2 % par rapport aux douze mois précédents. Cette diminution est plus prononcée que sur l'ensemble de la France hors Mayotte (- 7,1 %). Le fléchissement amorcé au quatrième trimestre 2018 se poursuit donc et s'accroît ce trimestre.

Les ventes des logements neufs s'effondrent au deuxième trimestre 2020 en Île-de-France, à - 54,7 % par rapport au deuxième trimestre 2019. Cette chute est plus prononcée qu'au niveau national (- 47,0 %).

La construction de locaux d'activité poursuit la baisse amorcée le trimestre précédent dans la région, avec un peu moins de 4,8 millions de m² de surfaces de plancher autorisées entre juillet 2019 et juin 2020. Cela représente une baisse de 11,0 % par rapport à la même période de l'année précédente (- 13,5 % au niveau national). En glissement annuel, la surface totale des locaux dont la construction a débuté dans la région (3 millions de m²) poursuit sa baisse par rapport aux douze mois précédents (- 10,8 % après - 4,0 % au premier trimestre). Au niveau national, la diminution est plus modérée (- 4,7 %).

5 Évolution du nombre de logements commencés

Indice base 100 en décembre 2010



Données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. La ligne verticale rouge représente la fin du trimestre d'intérêt.

Source : SDeS, Sit@del2.

6 Part des hôtels ouverts

En %	Avril 2020	Mai 2020	Juin 2020
Île-de-France	17,2	28,1	53,5
Province	23,4	40,5	82,2
France métropolitaine	22,5	38,6	78,0

Source : Insee, enquête spécifique auprès des hébergements, avril à juin 2020.

7 Évolution de la fréquentation dans les hôtels

Évolution du nombre de nuitées du trimestre de l'année n par rapport au trimestre de l'année n-1 (en %)



Données trimestrielles brutes.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE.

La fréquentation touristique s'effondre en Île-de-France du fait de l'absence de clientèle internationale

En avril 2020, pendant le confinement, seulement 17,2 % des hôtels localisés en Île-de-France étaient ouverts contre 22,5 % en France métropolitaine (figure 6). Cet écart s'est fortement creusé durant les mois suivants. En juin 2020, près de la moitié des hôtels franciliens étaient toujours fermés contre moins d'un quart au niveau national. L'hôtellerie et plus généralement le tourisme sont pénalisés dans la région par la moindre présence des visiteurs étrangers, du fait de la situation sanitaire mondiale. En effet, en Île-de-France, plus de la moitié des nuitées dans les hôtels sont effectuées par des clients ne résidant pas en France.

Contexte international - Une reprise progressive dans un contexte d'incertitudes

Dans les économies touchées au printemps par l'épidémie, l'activité se relève progressivement de sa chute du deuxième trimestre, liée à l'instauration des mesures de restrictions sanitaires. Ce rebond prend des configurations qui peuvent varier selon les pays. Dans les pays occidentaux, la demande intérieure s'est redressée avec l'allègement des restrictions et les mesures de soutien aux ménages. De son côté, l'activité chinoise est portée par le dynamisme de sa production et de ses exportations, mais la consommation intérieure reste en retrait. La reprise dans le monde pourrait toutefois ralentir à l'automne, dans un contexte d'incertitudes autour d'une résurgence de l'épidémie qui entraînerait de nouvelles mesures sanitaires, et de la tenue des élections américaines.

8 Évolution des nuitées par catégorie d'hôtel

	Total des nuitées		Évolution des nuitées 2020 T2 / 2019 T2 (en %)
	2019 T2	2020 T2	
Île-de-France			
Hôtels 3 ou 4 ou 5 étoiles	13 897 882	725 068	-94,8
Hôtels 1 ou 2 étoiles ou non classés	5 256 138	792 152	-84,9
Total	19 154 020	1 517 220	-92,1
France métropolitaine			
Hôtels 3 ou 4 ou 5 étoiles	37 860 746	4 012 466	-89,4
Hôtels 1 ou 2 étoiles ou non classés	20 350 168	4 005 568	-80,3
Total	58 210 914	5 018 034	-86,2

Source : Insee, enquête spécifique auprès des hébergements, avril à juin 2020.

Au deuxième trimestre 2020, les hôtels franciliens ont ainsi enregistré seulement 1,5 million de nuitées, soit une chute de 92,1 % par rapport au deuxième trimestre 2019 (figure 7), plus forte que celle observée en France métropolitaine (- 86,2 %).

Toutes les catégories d'hôtels sont concernées, des non classés jusqu'aux palaces (figure 8). Ainsi, dans les hôtels classés 3, 4 ou 5 étoiles, la chute atteint près de 95 % contre 85 % dans les hôtels plus économiques (1 ou 2 étoiles ou non classés).

Le taux d'occupation des hôtels franciliens est au plus bas : à 19 % en avril et 23 % en mai, soit 4 points au-dessus du niveau national. En juin, la fréquentation des hôtels dans la région s'améliore, mais moins qu'en France métropolitaine : avec 31,9 %, le taux d'occupation reste inférieur de 3 points à la moyenne nationale. ■

Contexte national - La reprise entamée à la levée du confinement pourrait marquer le pas d'ici la fin de l'année

Depuis la levée des mesures de restrictions, l'activité a entamé une reprise graduelle. Au troisième trimestre, la plupart des secteurs ont progressivement retrouvé un niveau d'activité proche de celui d'avant-crise, mais certains restent pénalisés par les effets de la crise sanitaire (transport aérien de voyageurs, hébergement et restauration, activités culturelles...). La consommation des ménages, en net rebond dès la fin du confinement, se serait globalement maintenue durant l'été à un niveau proche de celui d'avant-crise.

Au quatrième trimestre, les incertitudes quant à la résurgence de l'épidémie conduiraient à un essoufflement de la reprise. Les secteurs les plus touchés par la crise pourraient voir leur activité se dégrader du fait des mesures de restrictions, et la consommation pourrait fléchir. En fin d'année, après un vif rebond au troisième trimestre (+ 16 % par rapport au deuxième), le PIB français resterait stable, 5 % environ en dessous de son niveau d'avant-crise. Sur l'année 2020, il se contracterait d'environ 9 %.

Insee Île-de-France

1 rue Stephenson
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication :

Marie-Christine Parent

Rédactrices en chef :

Marie-Odile Liagre et Brigitte Rigot

ISSN 2416-8637

© Insee 2020

Pour en savoir plus

- Koubi D., Le Fillâtre C., Martin J.-Ph., « Crise sanitaire : plus durement touchée pendant le confinement, l'économie francilienne se redresse ensuite moins vite qu'à l'échelle nationale », *Insee Analyses Île-de-France* n° 121, octobre 2020.
- Points de Conjoncture 2020, Insee, depuis fin mars 2020.
- Chevrot J., Debosque M., Deheeger S., Druelle S., Le Fillâtre C., Martin J.-Ph., Trinquier B., « La crise sanitaire fait vaciller l'économie francilienne dès la fin du premier trimestre 2020 », *Insee Conjoncture Île-de-France* n° 30, juillet 2020.